

# ENTRE LOIRE ET MAINE

Mars 2009 N°185

## La Politique Budgétaire

---



# SOMMAIRE

## LA VIE MUNICIPALE

- p. 4 à 8 Vie Economique  
Vie Sociale  
Culture et Communication

## EXPRESSION DES OPPOSITIONS

p. 9

## LA VIE ASSOCIATIVE

- p. 10 à 18 Associations culturelles  
Associations sportives

## LES ECOLES

- p. 19 à 20 Ecole primaire des Grands Jardins  
APE école publique des Grands Jardins  
Ecole Dominique Savio

## L'INFO PRATIQUE

- p. 21 Travaux Communaux  
Pièces d'identité  
Le déplacement des jeunes facilité  
Enquête Transports collectifs

## L'INFO CULTURELLE

- p. 22 Concours de photos

## L'INFO ECONOMIQUE

- p. 22 Made in Angers

## L'AGENDA

- p. 23 A vos agendas  
Etat civil

p. 24 **SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE UTILE**

## M. Louis BELLARD nous a quittés

Il est difficile, en quelques lignes, de tracer ce que fut la vie de Louis BELLARD dans sa fonction de Maire, au service de la commune. Pendant 28 ans, de 1967 à 1995, il a assuré cette fonction avec une grande clairvoyance sur le visage d'avenir à lui donner pour répondre aux attentes de tous les habitants.

Son action s'est développée dans toutes les directions :

- Développement économique et emploi par la mise à exécution du réseau d'irrigation et création de zones d'activités.
- Réponse aux besoins de logement par la création de plusieurs lotissements (quelques 500 logements).
- Stade, salle des sports, salle des fêtes ayant favorisé l'émergence d'associations et d'activités pour les jeunes et les familles.
- Ecole des Grands Jardins, aménagement de la Mairie.
- Construction du Foyer-Logements pour permettre un accueil respectueux de nos aînés.
- Aménagement des structures routières et des chemins communaux.
- En collaboration avec le district urbain, aménagement des réseaux d'eau et d'assainissement.
- Souci de la culture : bibliothèque, salon de peinture ...

Dans tous ces domaines il a été précurseur d'évolution sachant, en cette période charnière, écouter les attentes, et, avec ses équipes successives, trouver les meilleures solutions pour donner un visage à la commune avec toute l'attention et le respect des personnes de tous âges.

Je retiendrai une de ses paroles, après son retrait de la fonction :

« J'avais pensé que quand on met des pierres les unes sur les autres, c'était pour construire pour les Hommes »

Merci M. BELLARD pour cette générosité et cet immense esprit de service.



Après plusieurs années de croissance soutenue, l'économie mondiale est entrée en phase de net ralentissement, sous l'effet d'une crise financière d'une ampleur historique qui invite aujourd'hui à repenser le cadre du fonctionnement de notre économie, comme celui des politiques publiques.

Ces dernières sont en effet nécessaires au soutien de nos entreprises, donc de l'emploi, mais également de ceux qui, à un moment ou un autre de leur vie, ont besoin de la solidarité de la collectivité.

Dans ce contexte, deux scénarii s'offrent à nous :

- le premier consiste à se replier sur nous-mêmes en réduisant à leur strict minimum l'ensemble des investissements et ce, dans l'attente de jours meilleurs,
- le deuxième vise, au contraire, au-travers d'une politique volontariste, à conforter le tissu social de la commune comme à procéder aux différents investissements, qu'ils soient ponctuels ou structurants, donc à même de s'inscrire dans la durée.

C'est ce dernier choix que je vous propose.

Le budget 2009 de la commune se montera à plus de 3,2 millions d'€.

### LES RECETTES :

Les principales ressources de la commune proviennent de l'Etat et de l'Agglomération, même si on peut s'inquiéter de la suppression annoncée de la Taxe Professionnelle, mais également des impôts locaux, je veux parler de la taxe d'habitation, des taxes sur le foncier bâti et non bâti. Ces dernières se montent à 1,5 million d'€, ce qui représente environ 340 € par habitant (contre 433 € pour Angers Loire Métropole).

Les finances de notre commune sont saines, et c'est le résultat de la gestion de l'ancienne équipe municipale. Nous pouvons ainsi investir sans recourir à l'emprunt.

### LES DÉPENSES :

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, un effort particulier sera porté sur le Centre Communal d'Action Sociale afin de lui permettre de poursuivre son activité dans les meilleures conditions.

Les associations, éléments incontournables de la vie communale, qu'elles soient culturelles ou sportives ou à finalité plus sociales, seront confortées. Nous voulons qu'elles disposent des moyens nécessaires à l'accomplissement de leurs projets. Nos manifestations seront maintenues et d'autres seront soutenues dans le cadre d'un véritable partenariat.

Quant aux dépenses d'investissements, 1 million d'€ permettront principalement des aménagements dans les bâtiments communaux, notamment des mises aux normes, des travaux de voiries et d'enfouissement de réseaux.

Les dépenses engagées seront donc ciblées et « calibrées » au plus juste.

### Gel des taux d'imposition.

Dans un contexte d'incertitudes susceptibles de peser sur la situation financière des ménages d'une part, et compte tenu de l'état des finances communales d'autre part, je vous propose, pour l'année 2009, de ne pas augmenter les taux d'imposition locaux (qui devraient par ailleurs augmenter en France en moyenne de 3,6%, toutes collectivités confondues).

### 2009, année de transition.

En effet, les projets qui sont aujourd'hui à l'étude, je veux parler de la Salle des Fêtes, de la revitalisation et de la rénovation du centre bourg, du lotissement de la Jolivetterie..., vont nécessiter des plans d'investissement et de financement qui vont s'inscrire sur plusieurs années.

Ce budget nous permettra donc, cette année, d'investir d'une façon tout à fait significative. Tout en développant les projets majeurs pour la réalisation desquels vous avez élu l'actuelle équipe municipale.

Laurent DAMOUR  
Maire



# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle VIE ECONOMIQUE

### LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE ASSURÉ PAR VOS IMPÔTS !...

La traditionnelle feuille d'imposition génère dans tous les foyers des instants d'inquiétude et de surprise...

#### **Comment nos impôts locaux sont-ils calculés ?**

En matière de fiscalité "ménage" : jusqu'à présent les habitants d'une commune peuvent être assujettis à deux types d'impôts, selon qu'ils sont propriétaires et/ou locataires de leur habitat : la **taxe d'habitation** et la **taxe foncière**.

Les bases de calcul en sont déterminées par la **commission communale des impôts** qui examine toutes les modifications intervenues sur les locaux de la commune et prises en compte par le Centre des Impôts Fonciers (nouvelles constructions par exemple).

Cette commission, composée de contribuables désignés par le Conseil Municipal (8 titulaires et 8 suppléants), doit donner un avis sur les nouvelles **valeurs locatives**.

Pour établir ces dernières, les membres de la commission s'appuient sur la **catégorie** de l'habitation concernée. Pour déterminer la catégorie de référence sont pris en compte certains aspects tels que l'aspect architectural, les matériaux de construction, la distribution intérieure, les équipements...

Ensuite la **surface pondérée** de l'habitation doit être déterminée. Celle-ci tient compte de sa surface réelle, de celle des parties secondaires (garage, cave, grenier...), des éléments de confort (salle(s) de bain, baignoire(s)...) et d'un correctif déterminé à partir de l'entretien du bien ainsi que de sa situation.

La valeur locative qui figure sur votre feuille d'imposition au titre de la taxe d'habitation résulte du produit : Tarif x Surface pondérée.

La **taxe d'habitation** (payée par le résident, qu'il soit propriétaire ou locataire) que vous devrez régler est égale à la valeur locative brute que multiplie le **taux d'imposition communal** (13.02% en 2008).

La **taxe foncière** (payée par le propriétaire des bâtiments) est calculée à partir d'une base qui correspond à la moitié de la valeur locative. Celle-ci est également multipliée par le taux d'imposition communal (23.67% en 2008).

*Les bases sont donc déterminées par l'administration fiscale et validées par la commission communale*

*des impôts. Elles sont réévaluées annuellement par l'état. Les taux communaux sont quant à eux fixés par le Conseil Municipal.*

Ainsi, une habitation ayant une valeur locative de 3 620€ serait imposée au titre de la taxe d'habitation à hauteur de 471,32€ (3 620 x 13.02%) et de 428,42€ au titre de la taxe foncière (3 620/2 x 23.67%)

La **taxe foncière sur les terrains non bâtis** est calculée à partir d'une **valeur cadastrale** "représentative" du type de culture réalisée sur la parcelle considérée.

La base de calcul est donc le résultat de la valeur cadastrale multipliée par la **surface**. La taxe foncière (sur le non bâti) est obtenue en multipliant la base par le taux d'imposition communal (52,28% en 2008).

#### **Ces trois impôts forment la fiscalité locale directe.**

Les entreprises industrielles artisanales et commerciales sont assujetties à la **taxe sur le foncier non bâti**, qui est perçu par la commune, ainsi qu'à la **taxe professionnelle** qui, depuis 2000, est unifiée quant à son taux (15,7% en 2009) au niveau de l'agglomération d'Angers qui la perçoit. Angers Loire Métropole reverse aux communes une dotation de compensation toujours identique depuis cette date (294 780 € pour Sainte Gemmes-sur-Loire).

#### **A quoi servent nos impôts ?**

La **fiscalité locale directe** représente environ 50% des ressources de la commune. Ces impôts sont donc intégrés en **recettes** dans le budget communal. Les autres ressources proviennent principalement de la **dotation globale de fonctionnement**, attribuée aux communes par l'état.

D'autres collectivités perçoivent également une part de votre contribution à partir de taux qui leur sont propres (région, département, agglomération).

Nos impôts locaux :  
- comment sont-ils calculés ?  
- à quoi servent-ils ?

Dominique BOUTHERIN  
Adjoint au Maire



# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle VIE SOCIALE

### POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

L'octroi, par notre commune, de subventions aux associations se veut le signe d'un engagement de la municipalité à soutenir et à dynamiser le réseau associatif.

Associations :  
soutien  
de la  
Commune

En effet, qu'elles aient une vocation sportive, culturelle ou sociale, qu'elles soient constituées seulement de bénévoles ou qu'elles emploient des professionnels salariés, les associations jouent un rôle essentiel dans la vie sociale et dans la préservation des liens sociaux entre les habitants. Dans un moment de l'histoire de nos sociétés où l'individualisme a tendance à prendre le pas sur les démarches collectives, il est particulièrement important de les y encourager.

Ce sont ces actions portées par le réseau associatif que la municipalité souhaite reconnaître et soutenir à travers l'octroi d'une subvention annuelle. Cependant, son attribution n'est pas qu'une simple formalité. Elle s'inscrit dans une logique de devoirs réciproques.

De la  
bonne  
gestion  
des  
subventions

Afin d'éviter certains effets pervers inhérents à la pratique du subventionnement, il nous semble important de pouvoir engager avec les associations un dialogue régulier. Afin de mieux mesurer l'adéquation entre le projet conduit et le soutien attendu de la collectivité, la municipalité s'attachera à rendre explicites la définition d'objectifs, les projets qui s'y réfèrent, et l'engagement des bénévoles dans cette dynamique.

Tout en assumant la responsabilité d'une bonne gestion des deniers publics, c'est dans un esprit de dialogue, mais aussi d'incitation et de stimulation des projets que, pendant cette mandature, nous nous proposons d'instruire les demandes de subventions des associations.

### PRÉPAREZ LES VACANCES DE VOS ENFANTS DÈS MAINTENANT!

#### **Connaissez-vous le Centre de Loisirs du Bois de Pouillé ?**

Ce centre, situé à SAVENNIERES, est en capacité d'accueillir vos enfants aux prochaines vacances de printemps et d'été à des tarifs préférentiels. En effet, suite au partenariat négocié en inter-communalité, l'association ALPA, gestionnaire de ce centre, prendra les inscriptions à la Mairie de Ste Gemmes-sur-Loire dans les prochaines semaines.

Des  
possibilités  
nouvelles ...

#### **L'espace Loisirs itinérant et le camp d'été.**

Fort du succès de ces deux propositions réalisées en 2008, la commune a renouvelé son partenariat avec l'Union d'Anjou, pour relancer ces activités durant l'été 2009.

L'espace loisirs itinérant sera donc ouvert du 20 Juillet au 7 Août. Le camp d'été aura lieu lui aussi en Juillet. Les dates en seront arrêtées prochainement.

#### **Du nouveau pour les jeunes cet été.**

Cette année, pour les enfants de la commune, l'accès à la Baignade des Ponts-de-Cé sera possible à des conditions tout à fait privilégiées. En effet, par une convention signée avec la commune des Ponts-de-Cé d'une part, et suite à une délibération prise lors du dernier Conseil Municipal permettant la prise en charge par la commune de Sainte Gemmes-sur-Loire de 50% du tarif de la carte annuelle d'accès 2009 d'autre part, les enfants pourront profiter, tout l'été, des joies de la baignade pour 12,50 €.

Préparez dès maintenant les vacances, avec toutes ces informations !

**Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.**

Paul HEULIN  
Adjoint au Maire



# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle VIE SOCIALE

Soutien  
aux lycéens  
et  
collégiens  
de la  
commune

### SÉJOURS CULTURELS DES JEUNES A L'ÉTRANGER

Afin d'aider les jeunes à mieux se familiariser avec la dimension européenne, le Conseil Municipal a, lors de sa séance du 23 Février dernier, décidé d'accorder, sur présentation d'un justificatif fourni par l'établissement, une participation financière de 50 € pour un séjour dans un pays européen organisé dans le cadre scolaire.

**Renseignements et dépôt de la demande auprès de la Mairie.**

Réunion  
d'informa-  
tion

### RÉSIDENCE DES 3 MOULINS : UN CALENDRIER CHARGÉ EN ÉVÉNEMENTS



L'an 2008, déjà du passé, mais si récent qu'il est encore temps d'en relater les derniers événements marquants, entre autres :

Le 29 Novembre dernier, Monsieur le Maire et Madame COURILLAUD ont pu éclairer les résidents et leur famille sur le projet de la municipalité de transformer l'actuel Foyer Logements en deux structures distinctes, le bâtiment central devenant un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes EHPAD (maison de retraite), les pavillons restant pour leur part sur un fonctionnement de type Foyer-Logements. L'année 2009 apportera les changements nécessaires, une organisation nouvelle et des prestations élargies et plus adaptées au public accueilli. Affaire à suivre donc !

La retraite  
pour  
Marie  
Thérèse

Depuis le 10 Octobre 2008, après 28 ans passés au Foyer-Logements, Marie-Thérèse SAMSON peut aspirer aux joies d'une toute jeune retraitée. Son départ a été fêté par un vin d'honneur offert par

la municipalité le 9 Décembre. Nous la remercions vivement pour son professionnalisme, son dévouement et sa bonne humeur au service de nos anciens.

Repas  
de Noël  
et galette

Le repas de Noël s'est déroulé le 18 Décembre dans un climat de bonne humeur et de convivialité avec un changement notable cette année : le repas fut offert par le CCAS. Les résidents ont pu apprécier ce geste et déguster les mets joliment concoctés par Gilles et ses indispensables acolytes ... les papilles

en redemandent toujours ! Ce moment festif et joyeux, agrémenté de vieux refrains populaires nous incite à penser qu'il serait bon de recommencer, et souvent même !

Le 21 Janvier, à la Résidence des 3 Moulins, les familles ont pu partager la galette du foyer.

Spectacle  
de marion-  
nettes  
à Noël

Le 21 Décembre, la municipalité a fait profiter les résidents et leurs familles du Marché de Noël en organisant un spectacle de marionnettes destiné à un public intergénérationnel.

L'intergénération, c'est précisément l'aboutissement du projet de l'EHPAD: **faire se rencontrer et se**

**côtoyer tous les âges de la vie.** Et comme le dirait la chanson du foyer : « venez donc tous nous voir les amis ! » La Résidence se réjouit de vous accueillir tous : grands et petits, jeunes et moins jeunes... l'échange, c'est tellement riche !

Christine COURILLAUD  
Adjointe au Maire



# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle VIE SOCIALE

Mme  
PISANT  
vous  
attend  
en Mairie

### LE CCAS ACCUEILLE EN MAIRIE

Dans le cadre d'un départ progressif à la retraite, Mme Martine PISANT, qui dirigeait jusqu'alors le Foyer Logements, se voit confier à mi-temps la responsabilité administrative du CCAS.

**A partir du 1<sup>er</sup> Avril 2009** elle vous accueillera donc et sera à votre écoute pour vos différentes demandes :

- constitution d'un dossier ;
- mise en relation avec diverses associations ou organismes d'état ;
- orientations ou conseils qui vous seraient nécessaires.

**Permanences aux heures d'ouverture de la Mairie : LUNDI après-midi, MARDI et JEUDI toute la journée.**

### BANQUE ALIMENTAIRE

La prochaine collecte aura lieu les **27 et 28 Mars**. Pour ces 2 jours, les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe de bénévoles pour assurer des permanences au magasin G20 peuvent contacter :

**Michel BOUVIER au 02 41 44 08 76**  
**ou Christine COURRILAUD au 02 41 66 23 29.**

*« Le peu que l'on peut faire, le très peu que l'on peut faire, il faut le faire. »*  
Théodore MONOD

## Pôle CULTURE ET COMMUNICATION

Un  
agréable  
moment  
pour les  
enfants

### CARNAVAL

Le traditionnel carnaval s'est déroulé le 28 Février après-midi. C'est au Foyer-Logements que les enfants ont été maquillés et déguisés pour accompagner Monsieur Carnaval jusqu'au bûcher. Un spectacle les attendait ensuite au Césame où, pendant près d'une heure, la Compagnie O leur a raconté une très jolie histoire.

Sous le soleil, cet après-midi fut vraiment un très agréable moment pour les enfants. Mais il n'aurait pu se dérouler sans l'investissement de tous les bénévoles, en tout premier lieu celui de l'équipe des créateurs de Monsieur Carnaval, cette année un dragon, mais aussi sans les maquilleuses, les habilleuses, les accompagnateurs du défilé, les membres de l'Echo Musical Gemmois et des Petiots, et l'équipe d'installation du bûcher. Que tous en soient remerciés vivement. Et maintenant, à l'année prochaine.



Danièle LEGUAY  
Adjointe au Maire



# LA VIE MUNICIPALE

## Pôle CULTURE ET COMMUNICATION

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'objectif de ce concours est de favoriser le fleurissement de notre environnement en complément de l'effort réalisé par la commune. Il s'agit de faire de Sainte Gemmes-sur-Loire un endroit où il fait bon vivre, et d'offrir à tous un cadre de vie encore plus agréable.

Ce concours, qui a lieu chaque année, est l'occasion, pour les membres du jury, de parcourir à vélo les rues du centre du bourg, des lotissements et de la campagne pour noter les fleurissements et déterminer les plus remarquables d'entre eux selon divers critères tels que la qualité, la quantité, la diversité, l'originalité, l'harmonie et la propreté.

#### **4 catégories sont prises en compte :**

1. Maisons avec jardin très visible de la rue
2. Appartements ou maisons sans jardin visible de la rue
3. Foyer logement
4. Commerces et entreprises.

Si vous êtes intéressés, vous trouverez dans ce journal un bulletin d'inscription à remplir et à retourner à la Mairie **avant le 15 Avril**.

En participant à ce concours, et si vous le désirez, vous serez invités fin Avril à un atelier de fleurissement dirigé par l'équipe des Espaces Verts. Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette opération et c'est avec grand plaisir que nous vous recevrons en Mairie à l'automne prochain pour la remise des prix.



*Ce concours a pour objectif de compléter l'effort de fleurissement réalisé par la Commune.*

Myriam BOUYER  
Adjointe au Maire



## CONSEIL DES ENFANTS

Le Lundi 23 Février, en préambule de sa séance mensuelle, le Conseil Municipal a reçu les membres du Conseil des Enfants. A cette occasion les jeunes conseillers ont restitué leur travail et présenté leurs projets pour la commune :

- \* Des aires de jeux plus nombreuses, entre autres au Foyer-Logements « pour que les personnes âgées ne se sentent plus seules »...
- \* Une piste cyclable depuis le stade jusqu'au carrefour de la Macheferrière, identique à celle déjà existante, pour la sécurité des piétons et des cyclistes, pour éviter les camions et les tracteurs et parce que la vitesse est souvent excessive sur cette ligne droite.
- \* Réaménager le Parking de la Mairie, y installer une fontaine, des fleurs. Prévoir un garage à vélo et 50 places pour les voitures dont 4 accessibles aux handicapées.

Ils souhaitent également

- \* Organiser une soirée festive pour les enfants de 7 à 11 ans des deux écoles, afin de se rencontrer et d'animer les vacances d'Avril.

Tous les élus ont été attentifs lors de la restitution de cet important et sérieux travail. Monsieur Le Maire a invité les adjoints et les groupes de travail à réfléchir sur la réalisation de ces projets.



# EXPRESSION DES OPPOSITIONS

Le premier débat d'orientation budgétaire depuis les élections a eu lieu lors du Conseil Municipal du 23 Février 2009. Les différents documents qui ont été présentés ont confirmé l'excellente situation financière de la commune, résultant de la politique d'apurement de la dette conduite entre 1995 et 2008.

Pour en arriver là, il a été nécessaire d'abord d'augmenter fortement les taux d'imposition en 1995, et d'adopter au cours des deux mandats précédents une gestion rigoureuse reposant sur une maîtrise des dépenses, tant en fonctionnement que dans le choix des investissements. Les élus, devant une situation désormais totalement assainie, doivent garder en mémoire les efforts alors demandés aux Gemmois.

Lors de la récente campagne, les trois listes avaient évoqué la possibilité d'une accélération des investissements permise par le niveau des réserves financières. Pour autant, les représentants des deux listes aujourd'hui dans l'opposition avaient également rappelé la nécessité de poursuivre une politique basée avant tout sur la maîtrise des finances et de la pression fiscale.

L'équipe aux commandes a bâti un programme fait de nombreuses promesses. Il apparaît clairement aujourd'hui que ni la réalité des besoins, ni leur financement n'ont fait de sa part l'objet d'une réflexion sérieuse : le coût de trois de ses projets phares, la future salle des fêtes, la « revitalisation » du centre bourg, l'espace « intergénérationnel » (Foyer/logement EHPAD), dépassera très largement les capacités d'investissement de la commune pour la mandature en cours.

Ils ne pourront donc être réalisés qu'en obérant les années ultérieures par des emprunts dont les annuités, auxquelles il faut ajouter les coûts de fonctionnement induits, réduiront fortement les capacités financières de la commune. Cette politique conduira inéluctablement à terme à une augmentation des impôts.

En ouverture du débat d'orientation, le Maire a, comme nous, mis en avant les difficultés liées au contexte économique actuel et les incertitudes sur les ressources futures des communes, notamment par la remise en question de la taxe professionnelle. Il a néanmoins choisi de ne pas tenir compte de ces difficultés dans les orientations retenues !

Les chiffres qui nous ont été présentés montrent que le produit de l'impôt 2009 pour la commune sera en augmentation d'environ 6 %, du fait de la décision de l'Etat d'augmenter les bases de 2,5%, de l'apport des constructions nouvelles, et du réajustement des valeurs locatives lors de la réalisation de travaux (1).

Les élus d'opposition ont fait part de leurs observations et demandé que leur communiqué soit intégré au procès-verbal de la séance du Conseil. Ils affirment la nécessité de prendre en compte les difficultés des habitants du fait du contexte actuel, et de ne prendre aucun risque pouvant mettre en danger l'équilibre des finances communales.

Il n'est pas question pour autant de ne rien faire. La population a de réelles attentes. Les dépenses devront donc cependant être raisonnables, raisonnées, motivées par un réel service rendu au bénéfice de l'ensemble des Gemmois.

C'est à cela que les élus d'opposition seront particulièrement attentifs.

(1) Combien de Gemmois souhaiteraient voir leurs revenus de l'année 2009 augmenter dans ces proportions ?

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### ASSOCIATION « CONNAÎTRE SAINTE GEMMES »

Créée à l'occasion de la parution du livre sur Sainte Gemmes-sur-Loire en 2000, l'association Connaître Sainte Gemmes s'est consacrée, entre autres activités, à la collecte de cartes postales anciennes et à leur sauvegarde informatique. Grâce à l'apport de nombreux Gemmois, elle a pu réunir plus de deux cents cartes postales dont beaucoup datent du début du XX<sup>ème</sup> siècle, et constituer un fonds documentaire d'un intérêt certain pour l'histoire de notre commune et de ses habitants.

On ne se lasse pas de regarder ces vues anciennes, monochromes mais pleines de charme et si évocatrices du village d'autrefois et de sa société.

Images  
d'hier et  
couleurs  
d'aujourd'hui

Par ailleurs, constatant l'absence de cartes postales récentes de la commune, l'association a souhaité pallier ce manque en faisant éditer une série de dix cartes en couleur, évoquant non seulement les beautés patrimoniales naturelles ou architecturales de notre commune, trop peu connues, mais aussi ses champs de fleurs ou son groupe folklorique.

Pour faire connaître ces cartes aux habitants, ceux dont les ancêtres étaient installés parfois depuis plus de deux siècles sur le territoire, ceux dont les parents sont arrivés de Bretagne au début du XX<sup>ème</sup> siècle, ceux enfin qui ont choisi de s'installer ces dernières décennies, attirés par le charme des bords de Loire, l'association Connaître Sainte Gemmes propose à tous de se retrouver pour une projection commentée des cartes postales anciennes et nouvelles



**le Samedi 14 Mars à 17 heures, à la Salle polyvalente du Césame**

Un rendez-vous à ne pas manquer pour découvrir sa commune au travers des **images d'hier** et des **couleurs d'aujourd'hui**.

Sur place, on pourra se procurer le livre et les cartes postales sur la commune. **ENTREE LIBRE**

**Contact : Catherine BOUSSARD, présidente de l'association, au 02 41 66 94 90**

### **L'ENSEMBLE VOCAL ANGEVIN COLLEGIA MUSICA invité à Ste Gemmes-sur-Loire**

Créé en 1986, l'ensemble vocal Collegia Musica est composé d'une vingtaine de chanteurs amateurs rassemblés par une même exigence de qualité et une prédilection pour la musique sacrée et profane, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dirigé par Pierre DI MEGLIO, Collegia Musica vous invite au concert qu'il donnera le :

**Samedi 28 Mars à 18h en l'Eglise de Sainte Gemmes-sur-Loire**

#### **Au programme :**

MUSIQUE VOCALE ANGLAISE (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)  
avec chants profanes et sacrés de John Dowland,  
Thomas Ford, Orlando Gibbons, William Croft et  
Henry Purcell  
(Les funérailles de la Reine Mary)

**Entrée gratuite**  
**Participation aux frais**



Concert à  
l'église

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

Mise en place  
d'un atelier  
musique

### CHEZ LES PETIOTS

A l'atelier danse s'est ajouté un atelier musique : 2 accordéons et 2 violons répètent et commencent à donner des concerts, à participer à des festivités. Cet orchestre est ouvert à tout jeune ayant la maîtrise de son instrument (clarinette, flûte, guitare).

Du **1<sup>er</sup> au 3 Mai**, les Petiots se déplacent à Villard de Lans pour les 30 ans du groupe folklorique local.

Un échange d'une semaine est prévu avec les Anglais de Stockport.

Du **5 au 16 Novembre**, 2 danseurs partiront au Venezuela pour représenter Ste Gemmes-sur-Loire au festival Europe-Amérique « Les enfants dansent pour la paix ».

**Portes ouvertes le Mercredi 18 Mars** de 16h à 17h à la Salle des Fêtes  
Pour les enfants de 5 à 9 ans (gratuit)  
**Renseignements au 02 41 68 32 35.**



### BIBLIOTHEQUE

Ce sont plus de 6000 documents, livres et revues, qui sont sur les rayons de la Bibliothèque et sont renouvelés périodiquement.

#### **Nouveautés :**

Prix France Télévision :  
Yasmina KHADRA,  
«Ce que le jour doit à la nuit»

Plusieurs titres de  
J.M.G. LE CLEZIO,  
Prix Nobel de littérature

Prix du polar :  
Camilla LACKBERG,  
«La Princesse des glaces»

Prix Goncourt des lycéens :  
Catherine CUSSET «Un brillant avenir»

#### **Documentaires :**

Actuellement les huit ouvrages en compétition du «Prix du gourmet breton» organisé à St Brieuc, prix décerné le 29 Novembre dernier à Nathalie BEAUVAIS pour son livre «Mangez Breizh».

#### **Nouvelles B.D :**

Le dernier XIII «La Mangouste»  
Lucky Lune «L'Homme de Washington»

**Inscription annuelle et familiale : 11 €**

#### **Secteur adulte :**

Gratuité des livres de la Bibliothèque Départementale de Prêt.  
Petite participation sur les prêts de Culture et Bibliothèque Pour Tous.

#### **Secteur Jeunesse :**

Gratuité accordée par le Conseil Municipal en 1997.  
Les enfants peuvent emprunter 5 livres pendant 15 jours.

#### **D.V.D. :**

La Bibliothèque possède également des D.V.D. en prêt gratuit pendant 4 jours. La collection est renouvelée fréquemment.

Profitez des  
nombreux  
ouvrages

En prêt  
gratuit

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### DU THÉÂTRE À FAMILLES RURALES :

#### « Horoscope » :

Les élèves de l'Atelier Théâtre 1 de Familles Rurales dirigé par Katherine ROUMANOFF présentent « HOROSCOPE », une comédie de Valérie ROUMANOFF et Paul BURESI.

La pièce se déroule chez un couple modèle qui fête ses 15 ans de mariage.

Famille, amis, voisins, tous sont au rendez-vous pour un barbecue au soleil qui tournera à l'orage... Une comédie où chacun court désespérément ... après son bonheur!

Représentations au Théâtre du Césame

**Samedi 18 Avril à 20h30**

**Dimanche 19 Avril à 17h**

Tarif Unique: 5 €

Vente des billets

- à la Bibliothèque, Place de la Mairie aux heures d'ouverture
- sur place 1/2 heure avant le spectacle

« Horoscope » sera joué une troisième fois le **Dimanche 17 Mai à 20h30** en clôture du Festival de Théâtre « Ste Gemmes-sur-scène »

**Renseignements sur les Ateliers Théâtre Familles Rurales sur [www.atelierstheatre.fr](http://www.atelierstheatre.fr)**

Réunion tous les lundis soirs à la salle des Aralias.



En Avril,  
émotion  
et rires au  
programme

#### Théâtre enfants :

Le stage des vacances scolaires de Février animé par Eva LEBAS a été un succès. 14 participants de 7 à 12 ans ont travaillé tous les matins pendant une semaine : voix, présence scénique, espace scénique à travers des exercices et des improvisations... Le stage de 10h s'est clôturé par un mini spectacle conçu par les enfants: « La libération des sardines ». Tout le monde était ravi, alors on prend rendez-vous avec Eva pour l'année prochaine.



Un vif succès

### 1<sup>ER</sup> FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR « SAINTE GEMMES SUR SCÈNE ! »

Avec le soutien de la municipalité, **Familles Rurales** organise son 1<sup>er</sup> Festival de Théâtre amateur. Plus de 12 compagnies se mettent en scène au Théâtre du Césame et Place du Jeu de Boules.

Au programme des festivités: rencontres avec les metteurs en scène et les comédiens, un atelier d'initiation théâtre ouvert à tous, un match d'improvisation amical avec les comédiens, un pic-nic au Pré-Seigneur...

Des spectacles au tarif unique de 3€ et des spectacles gratuits!

Venez vivre le festival de l'intérieur en devenant bénévoles!

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, pour 2 h ou pour 3 jours!

#### Organisation des bénévoles :

**Johanne LAURENDEAU 06 10 38 52 37 - [johannelbot@hotmail.fr](mailto:johannelbot@hotmail.fr)**

Tout le programme du Festival sur [www.sainte-gemmes-sur-scene.fr](http://www.sainte-gemmes-sur-scene.fr)



Du 14 au 17  
Mai, venez  
nous rejoindre

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### FAMILLES RURALES

#### ANGLAIS

Tous les Mardis de 20h30 à 21h30,

8 adultes se retrouvent à la Salle des Aralias pour débiter ou approfondir la pratique de cette langue dans une grande convivialité jointe à l'efficacité de notre professeur Geneviève.

Pour nous rejoindre la saison prochaine, **contactez Geneviève DENIAU au 02 41 47 26 79**

#### RELAXATION

La séance de relaxation qui se déroulait tous les vendredis soirs à la salle de judo a cessé en raison du nombre insuffisant de participants. Si vous souhaitez que cette activité de détente et d'harmonisation du corps et de l'esprit puisse reprendre, **contactez : Corinne CHAUDET, relaxologue, 06 03 02 71 25**

#### CHANT CHORAL

Nul besoin de connaître le solfège pour partager le **plaisir de chanter**. Treize femmes unissent leur voix tous les Mardis de 19h à 20h30. Tout en sachant donner confiance à chacune, Aurélie les encadre avec exigence dans une sympathique ambiance.

Venez les écouter lors du Week-end Théâtral le **15 Mai** ou de la Fête de la Musique le **20 Juin**. Peut-être aurez-vous envie de vous joindre au groupe ?

**Des cours de chants** sont ouverts également pour les enfants à partir de 7 ans ainsi qu'un éveil musical pour les 4 à 7 ans.

**Contacts : Professeur :**

**Auréli GACHET 02 41 48 57 70**

**Responsable Familles Rurales : Madame AUVRIGNON 02 41 66 20 77**

#### AGENDA

Le **Samedi 4 Avril à 19h30 à la Salle des Fêtes**, l'association Familles Rurales organise une soirée crêpes avec le concours de « Tradition Bretagne »

MENU ADULTE 12 €  
1 galette jambon fromage œuf  
1 galette forestière  
crêpes dessert à volonté

MENU ENFANT (- 12 ans) 8 €  
1 galette jambon fromage  
crêpes dessert à volonté

Une machine à danser assurera l'animation musicale de la soirée.

**Le Dimanche 5 Avril de 10h à 17h à la Salle des Fêtes**, les sections de loisirs créatifs de Familles Rurales exposent leurs travaux.

Vous êtes invités à venir découvrir les objets réalisés en broderie, cartonnage, encadrement, patchwork, peinture sur porcelaine et vannerie ainsi que les tableaux de la section dessin peinture.

Des professeurs et des participants des différents ateliers assureront des démonstrations de 10h à 12h et de 14h à 16h.

**ENTREE GRATUITE.**

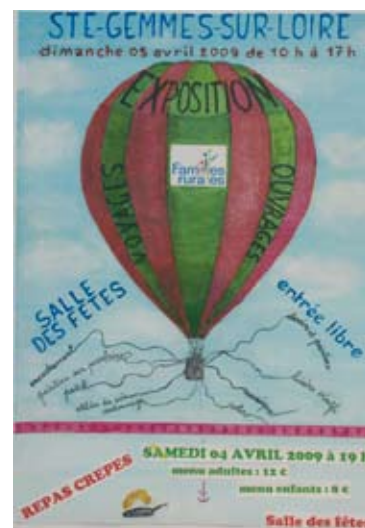
**Pour tous renseignements ou réservations pour la soirée crêpes**

**Mme Joëlle NAUDAIS : 02 41 44 43 84**

Des activités  
à découvrir  
ou  
redécouvrir

Soirée crêpes

Exposition de  
travaux



# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### ASSOCIATION DES ANCIENS DE SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE

La fête autour de la galette s'est déroulée le Jeudi 5 Février dans la Salle des Boulays magnifiquement fleurie et décorée pour recevoir les 280 personnes inscrites.

Monsieur le Maire, retenu hors du département par des obligations professionnelles, s'était fait excuser, de même que Monsieur HEULIN. Madame COURRILLAUD, Adjointe aux Affaires Sociales, nous a honoré de sa présence ainsi que Madame PISANT, Directrice du Foyer-Logements.

L'honneur de présider l'Assemblée est revenu aux plus anciens présents dans la salle : Madame Gisèle GUIOTTE et Monsieur Léopold VANNIER qui ont reçu l'une et l'autre, en remerciement, une superbe azalée.

Nous avons salué la présence de Monsieur Jean LORAND, fidèle parmi les fidèles depuis la création de l'Association, qui rend toujours des services lors de l'Assemblée Générale.

Un hommage particulier a été rendu à Madame Odette NORMAND, adhérente de l'Association depuis de nombreuses années. Elle a assumé la fonction de trésorière pendant 6 ans, de 1982 à 1988, puis présidente pendant 9 ans, de 1988 à 1997, date à laquelle elle a été élue présidente d'honneur. En remerciement, et au nom du Conseil d'Administration où elle a continué à travailler jusqu'en Juin 2008, Madame Josette GUIOTTE lui a remis une superbe orchidée.

Après une brève évocation des animations 2008, l'accent a été mis sur la sortie du **4 Juin 2009** qui conduira les participants pour une journée « Planète sauvage » à Port Saint-Père, parc animalier de 130 ha avec sa cité marine qui permettra d'entrer dans le monde des dauphins (nouveau 2009). Madame COURRILLAUD s'est exprimée en évoquant divers projets : Centre bourg, Salle des fêtes, Foyer logements, Petite enfance, « Conseil des Anciens », etc ... L'animation était assurée par « La Ritournelle » qui a mis beaucoup d'entrain en faisant participer tous les adhérents.

Ce fut une excellente journée pour laquelle nous avons reçu de nombreux compliments. Les dames étaient heureuses de recevoir des « mini-rosiers » et les messieurs le furent en recevant une bonne bouteille d'Aubance.

### CLUB ENTRE AMIS

#### 1<sup>er</sup> semestre 2009

<b>31 Mars</b>	Anniversaires 1 <sup>er</sup> trimestre
<b>23 Avril</b>	Concours inter clubs : Tous les retraités sont invités
<b>28 Avril</b>	Cassoulet « repas »
<b>En Mai</b>	Voyage d'une journée
<b>12 Mai</b>	Concours « Entre amis »
<b>09 Juin</b>	Moules frites « repas »
<b>29 Juin</b>	Anniversaires 2 <sup>ème</sup> trimestre
<b>02 Septembre</b>	Méchoui « repas »

Nous vous invitons à venir passer de bons après-midis, tous les mardis.

Cotisation 12€ - **Contact : Madame Gisèle CLAUDON 02 41 68 18 41**



*Les doyens de l'Assemblée ont été honorés lors de la fête de la galette le 5/02/09.*

La Galette  
des Rois

Hommage  
à Odette

Excursion  
à Planète  
Sauvage  
le 4 juin

Agenda des  
manifestations

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### U.N.C.

Enquête  
sur nos  
disparus

L'UNC lance une enquête vers les familles gemmoises qui auraient eu des parents décédés suite aux différentes guerres. Le nom de ces personnes, déclarées mortes pour la France, pourrait figurer sur le Monument aux Morts de la commune.

Afin de réparer ces éventuels oublis, il est demandé aux familles concernées de prendre contact avec :

**Monsieur Henri ANDRE 02 41 66 86 37**

**Monsieur Paul PIVETEAU 02 41 66 48 60 ou auprès des personnes habituelles.**

Rencontre  
entre nous

Samedi 26 Janvier : pour garder la tradition, les membres du conseil, par équipes de deux, ont rendu visite à 19 Anciens de 39/45 pour leur offrir un petit colis avec la galette. Visite attendue et très conviviale.

A nos amis  
disparus

La section déplore le décès de Monsieur Joseph BINET, ancien d'Indochine. Joseph était un fidèle participant à toutes nos activités et cérémonies.

Nous déplorons également le décès de Madame Brigitte PLANCHENAU, épouse de Michel PLANCHENAU, adhérent à la section.

Aux familles, nous présentons nos sincères condoléances.

Assemblée  
Générale

Election  
du bureau

**Dimanche 1<sup>er</sup> Février** : 38 adhérents se sont réunis pour l'Assemblée Générale, sous la présidence de Henri ANDRE.

Après la lecture du procès verbal de l'année écoulée, le compte-rendu des activités et le bilan financier qui ont été adoptés à l'unanimité, a eu lieu le vote du tiers sortant :

- Jacques DENIAU, Jean GUIOTTE, Jacques JOUBERT, Bernard SAUMUREAU, Georges VOISINE sont réélus.

- Michel SAULAIS, candidat, est élu.

Réunion clôturée par le verre de l'amitié.

A 12h30, 88 convives étaient réunis pour la partie récréative autour d'une excellente choucroute et non moins délicieuse galette des rois, préparées par les artisans locaux. L'animation, assurée par André BOURSIER, où chacun prit beaucoup de plaisir, était constituée par des chants, histoires à rire puis danses ou cartes, le tout clôturé vers 20 h par la traditionnelle soupe à l'oignon.

**Lundi 2 Février** : élection du nouveau bureau.

Président : Henri ANDRE

Vice Président : André BOURSIER (loisirs)

Vice Président: Paul PIVETEAU (cérémonies officielles)

Secrétaire : Jean GUIOTTE

Secrétaire adj. : Jean FORESTIER

Trésorier : Jacques DENIAU

Trésorier adj. : Francis DELAUNAY

### CALENDRIER 2009:

Les **16, 17 et 19 Mars** : concours de «boule de fort»

**8 Mai** : commémoration du 64<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1945

**28 Mai** : concours de pétanque

**20 Juin** : méchoui

**13 Septembre** : congrès départemental aux Ponts de Cé

**17 Septembre** : voyage «croisière sur le Cher»

**24 Octobre** : concours de belote

**11 Novembre** : 91<sup>ème</sup> commémoration de l'Armistice 1918 .... suivie du banquet

**5 Décembre** : commémoration à Angers. Hommage aux victimes d'Afrique du Nord

A vos  
agendas

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### BASKET

#### Soirée Feria le 21 Mars 2009

Après le succès des animations de fin d'année et notamment la fête de Noël, dans une Salle des Fêtes comble (voir photo), le bureau a confié l'organisation de la soirée Feria aux jeunes seniors du Club. L'engouement certain autour de cette manifestation devrait nous offrir une sympathique soirée.



#### Coupes et Challenges de l'Anjou des Jeunes

L'organisation des Coupe et Challenge de l'Anjou Jeunes du 9 Mai prochain a débuté. Afin de compléter nos commissions, nous avons besoin de l'aide de tous nos joueurs et parents. N'hésitez donc pas à nous contacter au : **02 41 44 43 50**

#### OBSG Championnats Seniors

##### Les prochains matchs seniors du 29 Mars :

- 10h30 Seniors 2 Garçons contre Pomjeannais.
- 13h30 Seniors 1 Filles contre La Séguinière,
- 15h30 Seniors 1 Garçons contre La Séguinière.
- 17h Seniors 3 Garçons contre Montreuil-Juigné.

### OLYMPIQUE HANDBALL DE STE GEMMES-SUR-LOIRE

#### BILAN A LA MI-SAISON :

Au niveau sportif le club se porte très bien.

**Chez les jeunes** (école de hand et -12 ans), le groupe se forme progressivement. L'objectif affiché en début d'année semble pouvoir se réaliser. Les « jeunes pousses » du club découvrent le handball en alliant plaisir du jeu et esprit d'équipe. Chaque week-end, ils se retrouvent entre eux pour jouer en s'amusant avec le soutien des parents dans les tribunes.

Les **-19 ans** masculins ont empoché leur qualification pour la poule haute régionale. Le club porte beaucoup d'espoir sur cette équipe composée de joueurs motivés qui pratiquent un handball de grande qualité. La plupart des -19 ans ont été formés au club. Le club est satisfait de l'esprit développé au sein de l'équipe.

Les **-18 ans** féminines, souffrant d'un manque d'effectif, font leur possible pour honorer leur rang au sein du championnat.

Chez les **seniors filles**, on retrouve deux équipes pleines de motivation, chacune à leur niveau. Le groupe a gagné en qualité. **L'équipe 1** occupe quant à elle toujours le groupe de tête de pré nationale. **L'équipe 2**, qui vient d'accéder en

championnat régional, affiche un niveau de jeu intéressant, en net progrès par rapport aux saisons passées.

Le club peut être satisfait d'avoir un groupe de fille à un tel niveau.

Chez les **seniors garçons**, la cohésion est encore plus grande. Le groupe est très étoffé, à tel point que trois équipes auraient pu être formées.

**L'équipe 1** occupe actuellement la tête du championnat région. Le groupe allie joueurs d'expériences et jeunes joueurs formés au club. La montée devient envisageable.

**L'équipe 2** se déplace en nombre chaque week-end et se maintient dans le milieu du classement.

L'objectif du club à la mi-saison est d'étoffer son



Au programme

La vie des équipes

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### OLYMPIQUE HANDBALL DE STE GEMMES-SUR-LOIRE (suite)

groupe de jeunes (école de hand et -12 ans) afin que ces équipes puissent encore se développer les années suivantes. Le club compte aussi sur les -19 ans pour qu'ils maintiennent un tel niveau de jeu afin d'être en mesure d'intégrer les équipes seniors rapidement. Pour ces dernières, l'objectif est de garder cette bonne dynamique de jeu et d'esprit pour envisager une ou des accessions éventuelles. C'est tout ce que nous leur souhaitons.

#### **ANIMATIONS & ACTIVITES :**

**La soirée bretonne** (crêpes) est prévue le **Samedi 14 Mars à 21h à la Salle des Fêtes**. L'enthousiasme affiché l'année dernière nous a

conduits à renouveler cette soirée. Ne tardez pas à vous inscrire car le nombre de places est limité. Inscription : 15 € pour les adultes et 7 € pour les enfants.

Apéritif, galettes, crêpes sucrées à volonté et cidre offert.

Contactez le responsable animation au 06 81 71 75 31

Enfin le traditionnel **Loto** sera organisé le **Dimanche 26 Avril à la Salle Polyvalente des Boulays**. Là encore, de nombreux lots seront à gagner. D'autres informations vous seront communiquées dans le prochain numéro.

### OLYMPIQUE FOOTBALL STE GEMMES-SUR-LOIRE (O.S.G.)

Bilan suite à la première phase chez les jeunes ... Cela fait plus de 4 mois qu'entraînements, championnats et coupes ont débuté et un premier bilan s'impose. Pour la saison 2008-2009, le club compte **187 licenciés** dont 143 joueurs répartis dans 2 équipes seniors, 1 équipe loisirs et 7 équipes de jeunes encadrés par 35 dirigeants et 9 éducateurs.

Les seniors A évoluent en Promotion 1<sup>er</sup> division départementale. Au niveau des jeunes, le bilan est plus qu'honorable puisqu'à l'issue de la première phase, l'équipe des **18 ans** se hisse en Division Supérieure, celle des **15 ans** monte également en Division Supérieure alors que nos **Benjamins** montés en 1<sup>ère</sup> Division sont actuellement 1<sup>ers</sup> après 5 matchs. Lors la phase B..... les autres équipes de l'OSG se sont maintenues dans leur division respective, les 15 ans B (entente avec Juigné/Loire) en 2<sup>ème</sup> Division, les 13 ans (entente avec les Ponts de Cé) en 3<sup>ème</sup> Division, les poussins au niveau 2 départemental et nos débutants usent leurs chaussures dans les divers plateaux organisés.....

Mais la préparation et le démarrage de la 2<sup>ème</sup> phase ont été très perturbés, depuis début Janvier : la plupart des entraînements et matchs n'ont pu avoir lieu au stade de l'OSG. Contrairement à nos adversaires, nos terrains ne supportant pas les intempéries, nous avons pris un énorme retard, ce qui est très préjudiciable; la solution du terrain synthétique s'impose de plus en plus.

Le Vendredi 16 Janvier a eu lieu le traditionnel repas des dirigeants, moment convivial qui permet de réunir et de remercier tous nos bénévoles. Beaucoup de licenciés (joueurs parents, dirigeants et éducateurs) se sont retrouvés au stade, le

Vendredi soir, nous avons accueilli autour du verre de l'amitié et d'un petit buffet nos sponsors et nos partenaires afin de les remercier.

La prochaine manifestation est la vente des Brioches ; les commandes doivent être passées avant le 15 Mars, les meilleurs vendeurs seront récompensés par une journée avec le SCO d'Angers

Le **loto de l'OSG** aura lieu cette année le **Samedi 11 Avril** dans la grande salle des Boulays, retenez dès à présent cette date.



Equipe des benjamins qui monte en 1<sup>ère</sup> Division



Equipe des 18 ans qui monte en Division Supérieure

Prochaines festivités

Beau début de saison

mais conditions hivernales difficiles

Vente de brioches et Loto

# LA VIE ASSOCIATIVE

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

40 ans  
de l'OSG

### OLYMPIQUE FOOTBALL STE GEMMES-SUR-LOIRE (O.S.G.) suite

Réservez dès à présent la date du **3 Octobre 2009** pour fêter les 40 ans de l'OSG Football. Les inscriptions sont ouvertes à tous. La salle (Jeanne de Laval à Andard) et l'orchestre (Suspense Orchestra) sont réservés. Pour avoir un avant goût de la soirée, allez voir le site [www.suspens.fr](http://www.suspens.fr).



L'organisation et la description de la soirée seront bientôt disponibles sur notre site [www.osgfoot.net](http://www.osgfoot.net) dans la rubrique Actualités / 40 ans. Pour tout renseignement et nous envoyer des photos pour illustrer cette soirée, [40ans@osgfoot.net](mailto:40ans@osgfoot.net).

### **LE PERE NOEL EXISTE, NOUS L'AVONS RENCONTRE AU STADE DE L'OSG...**

Quelle joie pour nos jeunes joueurs seniors, de rencontrer le 21 Décembre dernier, sur les bords des terrains de l'OSG, le PERE NOËL.

Eh oui ! après lui avoir écrit, il est venu en chair et en os (surtout en chair d'ailleurs !) voir Julien et Hassan, respectivement milieu de terrain capitaine et attaquant en équipe première.

Leur joie fut immense, car tous deux, fans de Bambi et Dorothée, n'avaient jamais encore pu se frotter au Monsieur en rouge, à la barbe et aux gros ventres (il y en avait deux !)

Merci à Brice (son renne!)

N'oubliez pas le site internet du club [www.osgfoot.net](http://www.osgfoot.net) où vous pouvez retrouver les dernières informations



de gauche à droite: Julien MOULINEAU, Brice L'HERMITEAU (Le Père Noël) et Hassan DOUASSE

### LA RAQUETTE GEMMOISE

#### **ANNIVERSAIRE**

Comme annoncé dans une précédente parution, la Raquette Gemmoise recherche d'anciens licenciés du club, depuis la saison 1969-70, afin de fêter ses 40 ans d'existence.

Il aura lieu le **Samedi 13 Juin 2009** toute la journée, au Complexe Sportif Gemmois, rue des Grands Jardins à partir de 9h.

Un Tournoi amical sera organisé pour les retrouvailles des anciens et actuels licenciés. Boissons et sandwiches seront disponibles au bar.

Le soir, un buffet froid avec participation de 10 € par personne (vin en +), clôturera cet anniversaire. Christian BOUTIN, au synthétiseur, et Alain BENIER, pour la partie chanson, animeront le dessert.

Inscriptions jusqu'au 31 Mars 2009, dernier délai.

#### **SUR LE PLAN SPORTIF**

La Raquette Gemmoise compte actuellement 45 licenciés répartis en 4 équipes Seniors de D1 à D4, 2 équipes Jeunes, 2 équipes Relax, 2 entraîneurs internes et 2 arbitres officiels.

Il est toujours possible de venir s'inscrire pour pratiquer notre sport.

**Entraînements :**  
Loisirs : Lundi et Mardi à partir de 20h  
Jeunes : Mercredi de 15h15 à 17h15  
Seniors : Jeudi et Vendredi à partir de 20h

**Contacts :**  
**François BRETAUDEAU :** 02 41 44 81 72  
**Erwan RABOUINT :** 06 14 84 73 58

**Courriel :** [raquettegemmoise49@yahoo.fr](mailto:raquettegemmoise49@yahoo.fr)

40 ans  
ça se fête  
avec vous !

Au  
quotidien...

# LES ECOLES

## ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DES GRANDS JARDINS

### **Maisons d'hier, d'aujourd'hui et demain, d'ici et d'ailleurs.**

Cette année encore, une classe de l'école bénéficie d'un crédit de la commune et de l'Association des Parents d'Elèves pour organiser une classe de découverte.

Une classe à la rencontre des Compagnons du Devoir

C'est ainsi que les CP de Mme ROTA découvrent les problèmes d'architecture et d'urbanisme. L'école travaille avec deux partenaires dont les compétences sont reconnues : le C.A.U.E de Maine-et-Loire (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), ainsi que l'association Alisée, qui agit pour la maîtrise de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

C'est dans ce cadre que, le 30 Janvier, les enfants ont rendu visite aux Compagnons du Devoir qui ouvraient leurs portes. Pour que le car ne roule pas à moitié vide, les CE1 accompagnaient les CP. Ce sont eux qui ont rédigé le petit article ci-dessous :

«Vendredi 30 Janvier, nous sommes allés visiter l'école des Compagnons du Devoir. C'est un centre de formation où des jeunes (surtout des garçons) apprennent un métier.

La rencontre racontée par les CE1

Nous avons eu la chance de découvrir certains métiers : le plombier, le couvreur, le tailleur de pierre, le maçon, le peintre, le plâtrier, le jardinier paysagiste, le serrurier, le chaudronnier, le mécanicien.

Nous avons aimé voir les machines fonctionner et avons été impressionnés par une tour en ardoise et en tuffeau : quelle joie de monter dedans !

Cette visite était étonnante !»



### **INSCRIPTIONS 2009-2010**

Il faut songer dès maintenant à la rentrée de Septembre 2009. Le directeur se tient donc à la disposition des familles pour inscrire les futurs élèves, en particulier les plus petits, nés en 2006 et 2007. **Prendre rendez-vous en téléphonant au 02 41 66 79 40, ou par courrier électronique à [classe.legeas@laposte.net](mailto:classe.legeas@laposte.net)**

Rentrée Septembre 2009

### **Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique des Grands Jardins**

Les ateliers de préparation du marché de Noël 2009 commencent le Mardi 10 Mars à 20h à la Salle Polyvalente des Grands Jardins. Les dates suivantes sont les **31 Mars et 21 Avril**. Parents de l'école, n'hésitez pas à vous inscrire : ce sont toujours de bons moments à partager.

Marché de Noël 2009 : déjà des rendez-vous

Rendez-vous à la Salle des Fêtes le **Vendredi 20 Mars** à partir de 20h pour une soirée jeux qui s'adresse à toute la famille, du plus petit au plus grand,

avec des jeux adaptés à toutes les catégories d'âge. Une façon de se rencontrer autrement que dans le cadre de l'école. Ne mangez pas trop avant de venir, nous vendons des gaufres pour les gourmands ! (inscription auprès des membres de l'A.P.E.)



*Même si vous n'avez pas des doigts de fée, vous verrez comme ces objets sont faciles à réaliser.*

# LES ECOLES

## ECOLE DOMINIQUE SAVIO A L'ASSAUT DE L'ENVIRONNEMENT

Sensibilisation à l'environnement

**Pour les plus petits**, « la valeur n'attend point le nombre des années » (Corneille). C'est en suivant l'intervention de l'association Bobo planète\* qu'ils ont découvert par le jeu et le déguisement les enjeux de jeter nos déchets dans les bonnes poubelles. Canettes, bouteilles, journaux se sont donc mis en mouvement pour retrouver leur bonne place.

\* [www.boboplanete.fr](http://www.boboplanete.fr)



Tri sélectif et énergies renouvelables

**Pour les plus grands du cycle 2**, une expérience riche et constructive les attendait : construire une cabane écologique. A vos marques, prêts... enfiler vos casques ! La maison du futur n'a plus de secret pour eux. Panneaux solaires, récupérateurs d'eau, ampoules basse consommation... si vous avez besoin d'un conseil, les CP, CE1 et CE2 vous répondront.

**Et pour les CM**, gérer nos déchets est au programme. Du sérieux et, dans les classes, une intervention de qualité des ambassadeurs du tri sélectif (Angers Loire Métropole) nous ont permis de mieux comprendre les enjeux et les filières du tri sélectif. Quand je jette une brique de lait dans un sac jaune, où va-t-elle ? C'est tout un parcours qu'ils ont suivi et qui les a conduits jusqu'à la déchetterie et au centre de tri de Tiercé.

Incollables ? Pas si sûr, il y a tant à apprendre ! Mais les enfants sont les premiers convaincus et sont en bonne voie pour changer leurs habitudes et faire modifier celles de leurs parents.

Inscriptions 2009-2010



Des découvertes qui devraient prendre forme au cours du spectacle de la kermesse de fin d'année.

**Les inscriptions pour l'année scolaire 2009-2010 sont ouvertes.** Vous pouvez prendre contact avec le directeur M. Damien FROGER au 02 41 66 50 50 et fixer un rendez-vous pour découvrir notre nouvelle école. Accueil dès 2 ans jusqu'au CM2.

### AGENDA :

- **Samedi 28 Mars :**  
Soirée dansante/couscous à la Salle des Fêtes,
- **Samedi 25 Avril :**  
Marché aux fleurs et aux légumes devant l'école.

## LYCEE DU FRESNE

Journée Développement Durable

Le **Vendredi 3 Avril 2009** se tiendra la 4ème édition de la Journée Développement Durable du Lycée Agricole Angers le Fresne.

Cette année, le végétal sera au centre des animations

- maraîchage biologique avec le Jardin de l'Avenir,
- station d'épuration à base de bambou de Vezins,
- plantes d'intérieur pour améliorer la qualité de l'air dans les habitations,
- mise en scène artistique du végétal avec le land-art, etc ...

Le programme est disponible sur le site Internet d'Angers le Fresne (<http://www.legta.angers.educagri.fr>).

**Entrée libre. Contact : [elena.lemercier@educagri.fr](mailto:elena.lemercier@educagri.fr)**

# L'INFO PRATIQUE

## TRAVAUX COMMUNAUX

### Espaces verts :

L'équipe des espaces verts de la commune a entrepris une importante campagne de plantation. Au total plus de 250 arbres (chênes, conifères, bouleaux, charmes, ormes) auront été plantés durant les trois derniers mois, soit en remplacement d'arbres en mauvais état sanitaire, soit en ajout.



Principaux sites : près de l'Authion, parking du cimetière, square de la route des Ponts de Cé, Rue de l'Artisanat, les Boulays, Complexe Sportif Gemmois, terrain des

Buchannes (parcours sportif au Hutreau) et Clos Neuf. Dans le cadre d'une approche de la gestion différenciée, les gazons du Clos Neuf ne seront plus arrosés cette année afin d'économiser l'eau et de limiter le nombre de passages de la tondeuse. Au Jardin du Presbytère : dans le petit jardin «vert» situé en contrebas, la pelouse de 15m<sup>2</sup> nécessitant 50 tontes par an et 3 passages de désherbant sélectif sera remplacée par une collection de fougères.

## PIECES D'IDENTITE

### LE PASSEPORT

**Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009**, les tarifs du droit de timbre du passeport sont augmentés par les dispositions de l'article 64 de la loi de finances 2008-1425 du 27 Décembre 2008.

Le montant du droit de timbre d'un passeport passe donc :

- pour un adulte à 88 €,
- pour un mineur de 15 ans et plus, à 44 €,
- pour un mineur de moins de 15 ans, à 19 €.

### LE DEPLACEMENT DES JEUNES FACILITÉ

Depuis Septembre 2006, le Conseil Général a lancé la carte de transport TIVA. Pour 15 €, cette carte, valable un an, offre aux Ligériens de 15 à 25 ans une réduction de 50 % sur l'ensemble des voyages réalisés sur le réseau de transport régional, quels que soient la période et le motif de déplacement.

Elle est gratuite pour les titulaires d'un abonnement mensuel ou annuel « élèves, étudiants, apprentis ». Elle permet en outre, pour 1 ou 3 accompagnateurs, de bénéficier de 50 % de réduction le week-end et les jours fériés.

**Pour plus de renseignements, consultez le site [www.destineo.fr](http://www.destineo.fr)**

### ENQUETE TRANSPORTS COLLECTIFS

Dans le cadre de la mise en place de la première ligne de tramway, une enquête relative aux transports collectifs nous est proposée par l'Agglomération d'Angers.

Pour meilleure prise en compte de vos besoins, répondez au questionnaire ci-joint et retournez-le dès que possible à la Mairie de Ste Gemmes-sur-Loire.

Campagne de plantation d'arbres

Développement durable

Mobilisation hivernale des services

Des tarifs à la hausse

# L'INFO CULTURELLE

## CONCOURS DE PHOTOS : PASSERELLES ENTRE GENERATIONS

L'association **Le temps pour toiT** organise un concours photos dont le thème est « **Quelles passerelles entre les générations ?** ». Nous nous saisissons de cette proposition, car elle s'inscrit dans notre projet de rapprochement entre les générations.

Participez  
au  
concours  
de photos

Nous vous invitons à mettre en images des situations où jeunes et moins jeunes partagent des moments de rencontre, de connivence ou de tendresse.

Ni droit d'inscription, ni obligation d'achat pour participer : il suffit d'envoyer vos photos avant le **1<sup>er</sup> Mai 2009**, au format 20x30, en mentionnant au verso vos nom, prénom, adresse et téléphone, ainsi que la mention « reproduction libre sur toute communication de l'association Le temps pour toiT » à :

Le temps pour toiT – CCAS Service Animation et Vie Sociale – BP 1214 – 49023 ANGERS Cedex.

Nous vous proposons également de profiter de cette occasion pour réaliser une exposition des photos, dans les locaux du Foyer-Logements. Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous les adresser en Mairie, sous enveloppe mentionnant « exposition photos inter-génération ».

# L'INFO ECONOMIQUE

## VIE ECONOMIQUE

A découvrir  
sur notre  
commune

### MADE IN ANGERS

Depuis 10 ans, **Made in Angers** a fait découvrir à des milliers de personnes, de manière ludique, les rouages, les techniques et les savoir-faire des entreprises de notre région.

A Sainte Gemmes-sur Loire, c'est aussi une autre manière de découvrir notre commune. Cette année, nous pouvions visiter et découvrir :

**Le Lycée du Fresne** : ouvert en 1967, situé dans un parc magnifique le long de la Maine, il regroupe aujourd'hui 600 élèves et étudiants répartis dans 22 classes. L'exploitation agricole du lycée a une vocation pédagogique: floriculture, pépinière, aménagement paysager, commerce, grandes cultures et prestations diverses (art floral...). C'est aussi un site d'expérimentation et une jardinerie école.

**L'usine d'Incinération des Ordures Ménagères** avec un circuit de visite au sein de l'installation pour mieux appréhender les moyens techniques mis en oeuvre pour assurer la valorisation des déchets.

Le « **Jardin de l'Avenir** » où, depuis 1974, on peut cueillir, tout au long de l'année sur 6 ha cultivés entièrement en bio, plus de 60 fruits et légumes.



Environ 20 personnes pour cette première visite effectuée par Loïc DE BARMON, responsable de production au Jardin de l'Avenir.

# L'AGENDA

<b>Samedi 14 Mars</b>	Soirée Cartes Postales de « Connaître Ste Gemmes » au CESAME à 17h Soirée bretonne du handball à la Salle des Fêtes à 21h
<b>Week-end 14/15 Mars</b>	Handball le Samedi à 17h15 et 19h, le Dimanche à 14h et 16h
<b>Dimanche 15 Mars</b>	Football au stade de l'OSG à 13h et 15h
<b>Mercredi 18 Mars</b>	Portes ouvertes des Petits à la Salle des Fêtes de 16h à 17h
<b>Du 16 au 19 Mars</b>	Concours de boule de fort de l'UNC au Cercle Jeanne d'Arc
<b>Vendredi 20 Mars</b>	Soirée de l'APE de l'école des Grands Jardins
<b>Samedi 21 Mars</b>	Soirée Féria de l'Olympique Basket
<b>Week-end 27/28 Mars</b>	Collecte pour la Banque alimentaire
<b>Samedi 28 Mars</b>	Soirée dansante/couscous de l'école Savio à la Salle des Fêtes Concert de l'ensemble vocal Collegia Musica à l'Eglise à 18h Handball à 18h, 19h45 et 21h30
<b>Dimanche 29 Mars</b>	Basket à 10h30, 13h30, 15h30 et 17h
<b>Mardi 31 Mars</b>	Anniversaires du 1 <sup>er</sup> trimestre « Entre Amis »
<b>Vendredi 3 Avril</b>	Journée du développement durable au lycée du Fresne
<b>Samedi 4 Avril</b>	Soirée crêpes de Familles Rurales à la Salle des Fêtes à 19h30
<b>Dimanche 5 Avril</b>	Football au stade à 13h et 15h Exposition de Familles Rurales à la Salle des Fêtes de 10h à 17h
<b>Samedi 11 Avril</b>	Loto du foot à la Salle des Boulays à 19h30
<b>Mercredi 15 Avril</b>	Date limite des inscriptions en Mairie pour le Concours des Maisons Fleuries
<b>Samedi 18 Avril</b>	Représentation au Théâtre du Cesame «Horoscope» à 20h30
<b>Dimanche 19 Avril</b>	Représentation au Théâtre Cesame «Horoscope» à 17h
<b>Jedi 23 Avril</b>	« Entre Amis » : Concours inter-clubs où tous les retraités sont invités
<b>Samedi 25 Avril</b>	Marché aux fleurs et aux légumes devant l'école Savio
<b>Dimanche 26 Avril</b>	Soirée Loto du handball à la Salle Polyvalente des Boulays Football au stade à 13h et 15h
<b>Mardi 28 Avril</b>	Repas Cassoulet « Entre Amis »
<b>Vendredi 8 Mai</b>	Commémoration du 64 <sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice
<b>Mardi 12 Mai</b>	Concours « Entre amis »
<b>Du 14 au 17 Mai</b>	Premier festival de Théâtre amateur «Sainte Gemmes-sur-Scène»
<b>Jedi 28 Mai</b>	Concours de pétanque de l'UNC

## L'ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

Thibault COUTURIER	8 Décembre 2008
Adélaïde LEROYER	17 Décembre 2008
Bérénice PINEAU	30 Décembre 2008
Elia FROMAGEAU	4 Janvier 2009
Shahinéz ADELETTE	29 Janvier 2009
Aidan POL	1 <sup>er</sup> Février 2009

### DECES :

Françoise LICOIS	4 Décembre 2008
Marie ROBIN	5 Décembre 2008
Albert VIGAN	14 Décembre 2008
Simone NOURY	26 Décembre 2008
Louis BELLARD	9 Janvier 2009
Brigitte PLANCHENAU	10 Janvier 2009
Philippe LECHÂTELLIER	31 Janvier 2009

<b>Mairie :</b> .....	<p><b>Place de la Mairie</b> 49130 STE GEMMES-SUR-LOIRE Téléphone : 02 41 66 75 52 Télécopie : 02 41 66 74 00 Email : <a href="mailto:mairie@ville-sainte-gemmes-sur-loire.fr">mairie@ville-sainte-gemmes-sur-loire.fr</a></p> <p><b>Horaires d'ouverture :</b> du Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30 le Samedi de 10h à 12h</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maire et adjoints sur rendez-vous</li> <li>• CCAS Mme PISANT à partir du 1/04 aux heures d'ouverture le lundi après-midi</li> <li>• Assistante Sociale les mardi et jeudi toute la journée Téléphone : 02 41 79 75 10 Mme BERRETTA sur rendez-vous l'après-midi les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois</li> <li>• CLIC Téléphone : 02 41 95 28 34 permanence l'après-midi des 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois</li> </ul>
<b>Bibliothèque :</b> .....	<p><b>Place de la Mairie</b></p> <p><b>Horaires d'ouverture :</b> le Mercredi de 15h à 18h le Jeudi de 16h à 18h le Samedi de 14h30 à 16h30</p>
<b>La Poste :</b> .....	<p><b>Place de la Mairie</b> Téléphone : 02 41 66 87 25.</p> <p><b>Horaires d'ouverture :</b> du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h le Samedi de 9h à 12h Horaires des levées : 16h30 en semaine et 11h45 le Samedi</p>
<b>Ecole Publique des Grands Jardins .....</b>	<p><b>Route des Ponts de Cé</b> Téléphone : 02 41 66 79 40 - Email : <a href="mailto:classe.legeas@laposte.fr">classe.legeas@laposte.fr</a></p>
<b>Ecole Privée Dominique SAVIO .....</b>	<p><b>29, Place de la Mairie</b> Téléphone : 02 41 66 50 50 - Email : <a href="mailto:ecole.savio@free.fr">ecole.savio@free.fr</a></p>
<b>ADMR .....</b>	<p><b>12, Place de la Mairie (près de la Poste)</b> Téléphone : 02 41 80 51 42.</p>
<b>SAMU :</b> .....	15
<b>Police secours :</b> .....	17
<b>Pompiers :</b> .....	18
<b>Appel d'urgence européen :</b> .....	112
<b>Sans abri :</b> .....	115
<b>Gendarmerie :</b> .....	02 41 22 94 44
<b>CHU :</b> .....	02 41 35 36 37
<b>Centre anti-poison :</b> .....	02 41 48 21 21
<b>Centre de secours du Chêne Vert :.....</b>	02 41 33 30 00